

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 2 MARS 2021 COMPTE RENDU SOMMAIRE

Convocation du Conseil Communautaire : 25 février 2021

Affichage du compte-rendu sommaire : 8 mars 2021

Les organes délibérants des Communautés de Communes sont soumis aux dispositions relatives au fonctionnement des conseils municipaux, en tant qu'elles ne sont pas contraires à des dispositions propres à ces établissements, en application de l'article L. 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cet article renvoie notamment à l'article L. 2121-25 du même code qu'il convient de transposer en ce qui concerne l'affichage du compte rendu sommaire des séances des Conseils Communautaires, à défaut de disposition spécifique contraire. Ainsi, le compte rendu sommaire des séances de l'organe délibérant, comme pour le conseil municipal, doit être affiché dans les huit jours suivants au siège de la Communauté de Communes et mis en ligne sur son site internet.

L'an deux mille vingt-et-un, le deux mars à 20 h 00, à la Maison de l'Île à Auvers-sur-Oise, 78 rue Marcel MARTIN, le Conseil Communautaire s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle MÉZIÈRES, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 25 février 2020.

Titulaires présent(e)s :

Nadine LECLERCQ, Isabelle MÉZIÈRES, Marc LEBOURGEOIS, Sabina COLIN, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Michel RAYROLE, Cécile HÉBERT-JACQUET, Christophe MÉZIRÈRES, Dorothea OBERTI, Éric COLIN, Alain ZIMMERMANN, Claude NOËL, Géraldine DUVAL, Marie-Agnès PITOIS, Matthieu LAURENT, Brahim MOHA, Stéphan LAZAROFF, Olivier DESLANDES, Éric COUPPÉ, Éric BAERT, Alain DEVILLEBICHOT, Christophe BUATOIS, Chantal DESHONS, Alain VAILLANT, Anne SAGLIER.

Suppléant votant :

Catherine FARGE (LIVILLIERS).

Procurations :

Catherine AZE à Alain ZIMMERMANN, Gérard LEROUX à Matthieu LAURENT, Jérôme LEPLAT à Christophe BUATOIS.

Absent :

Henri JALLET.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Brahim MOHA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Assistaient

Delphine SONCK Secrétaire générale

Audrey DELIÈGE Directrice Générale des Services

Le quorum étant atteint, Madame La Présidente, déclare la séance ouverte à 20h04.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Décisions de La Présidente

Point sur table – Approbation pour le maintien du Conseil Communautaire pour un jour de retard de la convocation

- 1 – Création et installation d'une Conférence des Maires
- 2 – Modifications des statuts de la CCSI
- 3 – Ouverture de crédits 2021 – Budget Principal
- 4 – Ouverture de crédits 2021 – Budget Annexe Zone d'Activité Économique
- 5 – Débats d'Orientations Budgétaires 2021 – Budgets Principal et Annexes
- 6 – Sollicitation d'une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) – Vidéo-protection année 2021
- 7 – Sollicitation d'une subvention auprès de la Région Ile-de-France – Vidéo-protection 2021
- 8 – Octroi d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe office du tourisme 2021
- 9 – Convention d'occupation des locaux du LAEP d'Hérouville pour 2021
- 10 – Convention d'occupation des locaux du RAM de Génicourt pour 2021
- 11 – Convention d'occupation des locaux de l'Hôtel Communautaire pour 2021
- 12 – Convention d'occupation des locaux du CLSH « Les P'tits Loups » pour 2021
- 13 – Avis sur le règlement de collecte pour la gestion des déchets ménagers du syndicat Tri-Action
- 14 – Approbation au vote à bulletin secret pour les points suivants :
 - Participation au Fonds Résilience année 2021,
 - Débat sur la nécessité d'élaborer un Pacte de Gouvernance entre les Communes et la CCSI.
- 15 – Participation au Fonds Résilience année 2021
- 16 – Débat sur la nécessité d'élaborer un Pacte de Gouvernance entre les Communes et la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes
- 17 – Transfert de la compétence « Mobilité »

Décisions de la Présidente

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

PRENDRE ACTE du tableau ci-après retraçant les décisions prises par La Présidente depuis janvier 2021 :

2021-01	Signature d'une convention de formation, du 13 au 20 février 2021, avec la ligue de l'enseignement, pour l'organisation des stages de formation BAFA
2021-02	Signature d'un avenant au contrat de maintenance informatique, à compter du 1 ^{er} janvier 2021, avec la société Axeperf
2021-03	Signature d'une convention pour l'animation de douze cours de baby gym pour le RAM « Les Tournesols » d'Auvers-sur-Oise avec l'association Gym'Vitalité
2021-04	Signature d'une convention de mise à disposition de Madame Audrey Deliege, agent de la Communes de Marines, à la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes

Point sur table – Approbation pour le maintien de la séance du Conseil Communautaire pour un jour de retard de l'envoi de la convocation

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

MAINTENIR la séance du Conseil Communautaire malgré l'envoi de la convocation avec un jour de retard.

1 – Création et installation d'une Conférence des Maires

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

MAJORITÉ

(Par 5 contres)

Marie-Agnès PITOIS

Matthieu LAURENT

(Pouvoir Gérard LEROUX)

Olivier DESLANDES

Catherine FARGE

(5 abstentions)

Alain ZIMMERMANN

(Pouvoir Catherine AZE)

Alain VAILLANT

Éric BAERT

Anne SAGLIER

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

CRÉER la Conférence des Maires de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.

INSTALLER les 15 membres de la Conférence des Maires de la manière suivante :

Madame Le Maire d'ARRONVILLE	Nadine LECLERCQ
Madame Le Maire d'AUVERS-SUR-OISE	Isabelle MÉZIÈRES
Monsieur le Maire de BUTRY-SUR-OISE	Claude NOËL
Monsieur le Maire d'ÉNNERY	Gérard LEROUX
Monsieur le Maire d'ÉPIAIS-RHUS	Brahim MOHA
Monsieur le Maire de FROUVILLE	Stéphan LAZAROFF
Monsieur le Maire de GÉNICOURT	Olivier DESLANDES
Monsieur le Maire d'HÉDOUVILLE	Éric COUPPÉ
Monsieur le Maire d'HÉROUVILLE	Éric BAERT
Monsieur le Maire de LABBEVILLE	Alain DEVILLEBICHOT
Madame Le Maire de LIVILLIERS	Marion WALTER
Monsieur le Maire de MENOUVILLE	Henri JALLET
Monsieur le Maire de NESLES-LA-VALLÉE	Christophe BUATOIS
Monsieur le Maire de VALLANGOUJARD	Marc GIROUD
Monsieur le Maire de VALMONDOIS	Bruno HUISMAN

2 – Modifications des statuts de la CCSP

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

MAJORITÉ

(Par 2 contres)

Matthieu LAURENT

(Pouvoir Gérard LEROUX)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

MODIFIER les statuts de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes, notamment son article 12 EME : Conseil des Maires.

3 – Ouverture de crédits 2021 – Budget Principal

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

AUTORISER La Présidente d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement du budget général de l'exercice 2021 avant le vote du budget primitif dans les conditions suivantes :

CHAPITRE	NATURE	LIBELLE	Crédits ouverts en 2020	Montant autorisé (25%)
20 Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	50 000,00 €	12 500,00 €
21 Immobilisations corporelles	2151	Réseaux de voirie	350 000,00 €	87 500,00 €
	2152	Installations de voirie	15 646,36 €	3 911,59 €
	21533	Réseaux câblés	80 000,00 €	20 000,00 €
	21568	Autres matériels, outillages incendie	1 106 488,00 €	276 622,00 €
	2183	Matériel de bureau et informatique	27 200,00 €	6 800,00 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	44 248,94 €	11 062,24 €
23 Immobilisations en cours	2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	450 073,15 €	112 518,29 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			2 123 656,45 €	530 914,11 €

4 – Ouverture de crédits 2021 – Budget Annexe Zone d'Activité Economique

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

AUTORISER La Présidente d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement du budget annexe de l'exercice 2021 avant le vote du budget primitif dans les conditions suivantes :

CHAPITRE	NATURE	LIBELLE	Crédits ouverts en 2020	Montant autorisé (25%)
20 Immobilisations incorporelles	2031	Frais d'études	25 000,00 €	6 250,00 €
21 Immobilisations corporelles	2111	Terrains nus	350 000,00 €	87 500,00 €
23 Immobilisations en cours	2313	Constructions	2 298 509,16 €	574 627,29 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			2 673 509,16 €	668 377,29 €

5 – Débats d'Orientations Budgétaires 2021 – Budgets Principal et Annexes

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

PRENDRE acte du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021 constitué de la façon suivante :

RAPPORT DE PRESENTATION : BUDGET PRINCIPAL

- Contexte financier du budget principal :
 - Section de fonctionnement,
 - Section d'investissement.

RAPPORT DE PRESENTATION : BUDGET ANNEXE (Z.A.C.)

- Contexte financier du budget de la zone d'activité économique :
 - Section de fonctionnement,
 - Section d'investissement.

RAPPORT DE PRESENTATION : BUDGET ANNEXE (Office du tourisme)

- Contexte financier du budget de l'office du tourisme :
 - Section de fonctionnement,
 - Section d'investissement.

6 – Sollicitation d’une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance (FIPD) – Vidéo-protection année 2021

Rapporteur : Alain DEVILLEBICHOT

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

PRÉSENTER le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Taux de subvention	Montant
Logiciels (système d'enregistrement)	95 000,00 €	Préfecture Val d'Oise DETR 2017 *	6%	125 000,00 €
Étude	24 000,00 €	Préfecture Val d'Oise DETR 2020 *	6%	125 000,00 €
AMO	5 335,00 €	Région Ile-de-France	35%	702 846,29 €
<u>Travaux :</u>		FIPD	33%	662 683,64 €
Fibre Optique Noire	372 644,00 €	Auto-financement	20%	392 602,32 €
Frais d'Accès aux Services	629 000,00 €			
Génie civil, électricité, cuivre, réseau	646 503,25 €			
Acquisition d'écrans de contrôle (CSU)	65 500,00 €			
Acquisition divers matériels pour 82 caméras	123 000,00 €			
Main d'œuvre	47 150,00 €			
TOTAUX	2 008 132,25 €		100%	2 008 132,25 €

SOLLICITER une subvention la plus élevée possible, dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, pour les travaux préparatoires et études relatifs au projet de vidéo-protection des voiries,

SOULIGNER que cette opération ne sera engagée que dans la mesure où elle pourra bénéficier de subventions conséquentes,

DONNER pouvoir à La Présidente pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.

**7 –Sollicitation d’une subvention auprès de la Région Ile-de-France –
 Vidéo-protection 2021**

Rapporteur : Alain DEVILLEBICHOT

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

PRÉSENTER le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Taux de subvention	Montant
Logiciels (système d'enregistrement)	95 000,00 €	Préfecture Val d'Oise DETR 2017 *	6%	125 000,00 €
Étude	24 000,00 €	Préfecture Val d'Oise DETR 2020 *	6%	125 000,00 €
AMO	5 335,00 €	Région Ile-de-France	35%	702 846,29 €
Travaux :		FIPD	33%	662 683,64 €
Fibre Optique Noire	372 644,00 €	Auto-financement	align="center">20%	align="right">392 602,32 €
Frais d'Accès aux Services	629 000,00 €			
Génie civil, électricité, cuivre, réseau	646 503,25 €			
Acquisition d'écrans de contrôle (CSU)	65 500,00 €			
Acquisition divers matériels pour 82 caméras	123 000,00 €			
Main d'œuvre	47 150,00 €			
TOTAUX	2 008 132,25 €		100%	2 008 132,25 €

SOLLICITER une subvention la plus élevée possible, auprès de la Région Ile-de-France, pour les travaux préparatoires et études relatifs au projet de vidéo-protection des voiries,

SOULIGNER que cette opération ne sera engagée que dans la mesure où elle pourra bénéficier de subventions conséquentes,

DONNER pouvoir à la Présidente pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives.

**8 – Octroi d’une subvention d’équilibre du budget principal au budget annexe
office du tourisme 2021**

Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

OCTROYER d’une subvention de fonctionnement au budget annexe de l’office du tourisme à hauteur de 30.000€,

AUTORISER donnée à la Présidente de procéder au versement de ladite subvention,

PRÉCISER que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021 à l’article 657363.

**9 – Convention d’occupation des locaux du LAEP d’Hérouville-en-Vexin
pour 2021**

Rapporteur : Stéphane LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER la convention d’occupation signée entre la Communauté de Communes et la commune d’Hérouville-en-Vexin,

AUTORISER La Présidente à signer cette convention.

10 – Convention d’occupation des locaux du RAM de Génicourt pour 2021

Rapporteur : Stéphane LAZAROFF

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE

APPROUVER la convention d’occupation signée entre la Communauté de Communes et la commune de Génicourt,

AUTORISER La Présidente à signer cette convention.

**11 – Convention d’occupation des locaux des services communautaires pour
2021****Rapporteur : Christophe BUATOIS****VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :****UNANIMITÉ****LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE**

ACCEPTER l’offre de la Commune d’Auvers-sur-Oise pour utiliser une partie des locaux de l’Office du Tourisme communautaire pour y installer les services communautaires,

APPROUVER la convention avec la ville d’Auvers-sur-Oise pour l’utilisation des locaux de l’Office du Tourisme communautaire,

AUTORISER La Présidente à signer cette convention.

12 – Convention d’occupation des locaux du CLSH « Les P’tits Loups » pour 2021**Rapporteur : Stéphane LAZAROFF****VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :****UNANIMITÉ****LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE**

APPROUVER la convention d’occupation signée entre la Communauté de Communes et l’association Les P’tits Loups du Vexin,

AUTORISER La Présidente à signer cette convention.

**13 – Avis sur le règlement de collecte pour la gestion des déchets ménagers du
syndicat Tri-Action****Rapporteur : Éric COUPPÉ****VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :****UNANIMITÉ****LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE**

APPROUVER le règlement de collecte de la gestion des déchets ménagers du Syndicat Tri-Action, annexé à la présente délibération,

CHARGER La Présidente de l’exécution de la présente délibération.

14 – Approbation au vote à bulletin secret pour les points 15 et 16**Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES****VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :****UNANIMITÉ****LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE****VOTER** au scrutin secret sur les deux points suivants :

- Participation au Fonds de Résilience pour l'année 2021 (point 15),
- Débat sur la nécessité d'élaborer un Pacte de Gouvernance entre les Communes et la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes (point 16).

15 – Participation au Fonds Résilience année 2021**Rapporteur : Christophe BUATOIS****VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :****MAJORITÉ****(Par 11 contres)****Vote à bulletin secret****LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE****APPROUVER** la participation de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes au Fonds Résilience pour la somme de 15.860€ pour l'année 2021,**AUTORISER** la Présidente à procéder au versement de la somme de 15.860€ à l'association Initiactive Ile-de-France,**PRÉCISER** que les crédits seront inscrits au budget primitif de l'année 2021.**16 – Débat sur la nécessité d'élaborer un Pacte de Gouvernance entre les Communes et la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes****Rapporteur : Isabelle MÉZIÈRES****VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :****MAJORITÉ****(Par 20 contres****1 abstention)****Vote à bulletin secret****LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE****NE PAS ÉLABORER** un pacte de gouvernance.

17 – Transfert de la compétence « Mobilité »

Rapporteur : Éric COUPPÉ

VOTE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

UNANIMITÉ

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE DE
DE NE PAS TRANSFÉRER la compétence mobilité au sein de la Communauté de
Communes Sausseron Impressionnistes.**

Mme La Présidente lève la séance à 19h40.

Compte-rendu sommaire à disposition dans l'attente du procès-verbal complet qui sera mis en ligne après approbation des conseillers communautaires lors d'une prochaine séance.

A Vallangoujard, le 8 mars 2021.

Isabelle MÉZIÈRES
Présidente de la C.C.S.I.



Les annexes des délibérations sont consultables aux jours et heures d'ouverture de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes.